

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT CTLF

FICHE PROJET

PROJET: Aménagement cyclable et piéton du rond point de la D1032 et D338.

DOMAINE CONCERNÉ: Mobilité, cadre de vie

COLLÈGE: 1, Environnement

RÉFÉRENT: MMr KLIMOWICZ & MANNE

Direction concernée:

Date:

Numéro:

ARGUMENTAIRE:

Argumentaire de Mr KLIMOWICZ:

Le rond point sépare l'aménagement cyclable entre Condren et Viry-Noureuil.

Cycles, automobiles et poids lourds ne roulent pas à la même vitesse, il est impossible pour un cycliste de s'engager sur le rond-point.

Impossible de traverser la D1042 pour un piéton sans aménagement.

Argumentaire de Mr MANNE:

Sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes sur la zone comprise entre l'hypermarché AUCHAN et la zone des Terrages...

Redéfinir la piste cyclable VIRY-CONDREN.

Mise en place de passages pour piétons avec dos d'âne...

Réduction de la vitesse... Volonté de coopération entre les élus de la commune de VIRY-NOUREUIL, ceux de la Com d'Agglo et du département de l'Aisne...

OBSERVATIONS:

BESOINS:

Peu de besoins financiers (bandes blanches, passages pour piétons, piste cyclable, quelques panneaux) et surtout la volonté de nos élus de s'engager dans cette démarche!

OBSERVATIONS:

Accord Président:

Date: